

MÉTROPOLE ENVIRONNEMENT

Gérard Collomb détaille son plan Oxygène

Alors même que la pollution empoisonne l'air métropolitain, Gérard Collomb expose son plan d'action pour un environnement plus sain.

Le hasard fait parfois bien les choses. Ainsi hier, alors même qu'une alerte à la pollution aux particules fines était déclenchée sur le territoire métropolitain (lire ci-dessous), Gérard Collomb, président de ladite métropole, profitait de sa visite à Eurexpo, au salon Pollutec, pour détailler l'action de ses services en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air. Action menée en partenariat avec la Caisse des dépôts et Atmo Aura.

Après avoir rappelé que la mauvaise qualité de l'air était plus ou moins directement responsable, en France, de quelque 40000 décès prématurés chaque année, le président de la Métropole a néanmoins constaté que, depuis une dizaine d'années, la situation s'était améliorée sur le territoire métropolitain.

Intensifier l'effort de dépollution

Avec, notamment, une baisse spectaculaire (85%) des émissions de dioxines et d'oxydes de soufre (74%).

Pour autant, alors que tout autour du monde de grandes villes concurrentes de la nôtre souffrent d'une pollution omniprésente et étouffante, Gérard Collomb estime qu'il



■ Le président de la Métropole a détaillé l'action de ses services en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air. Photo Richard MOUILLAUD

convient d'intensifier l'effort de dépollution, que ce soit pour le bien-être des habitants ou pour encore renforcer l'attractivité de la cité.

Le nouveau plan "Oxygène" mis au point par la Métropole propose d'agir dans trois domaines prioritaires.

A commencer, bien sûr, par celui des transports, ce qui devrait se traduire par un effort accru d'investissement en faveur des transports en commun et des modes doux de déplacement (vélo, marche).

Dans le domaine de l'habitat, la Métropole a décidé d'intensifier son effort en matière de rénovation énergétique de

l'habitat ancien, à savoir l'essentiel du parc de logements aujourd'hui disponible.

Enfin, dans le domaine économique, diverses pistes seront exploitées dont une concernant l'épandage d'engrais dans les exploitations agricoles situées sur le domaine métropolitain ou dans sa périphérie. Ce qui risque de provoquer quelques réactions de la part des principaux intéressés.

Tout comme cette autre proposition visant, à terme, à restreindre l'accès au centre-ville aux véhicules utilitaires les plus anciens et les plus polluants.

240 entreprises régionales œuvrent dans le recyclage

À l'occasion du salon Pollutec, qui se tient actuellement à Eurexpo, la Fédération professionnelle des entreprises du recyclage (Federec) a rendu publique une étude portant sur les entreprises régionales travaillant dans le secteur du traitement des déchets. Sur le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes elles seraient ainsi 240 entreprises (soit près de 5 600 salariés) à œuvrer dans ce secteur particulier qui va du recyclage des déchets issus de la construction à celui des métaux non ferreux en passant par celui des déchets organiques, notamment. Ces entreprises, pour la plupart, sont de tailles modestes (PME, TPE). Elles se montrent particulièrement performantes dans le domaine du traitement et de la revalorisation des déchets de bois.